

Bureau du Conseil privé

Rapport financier trimestriel

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2020

Table des matières

- Introduction
- Mandat
- Méthode de présentation du rapport
- Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs
 - Changements importants quant aux autorisations
 - Changements importants quant aux dépenses
- Risques et incertitudes
- Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes
- Approbation des cadres supérieurs
- Annexe A et B

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites par la Directive sur les normes comptables : GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Le présent rapport financier trimestriel doit être lu en parallèle avec le Budget principal des dépenses et les rapports financiers trimestriels précédents. Pour en apprendre davantage sur le BCP, veuillez visiter le [site Web du BCP](#).

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen, mais a été remis au Comité ministériel de vérification du BCP et comprend les observations des membres du Comité.

Mandat

Le BCP soutient l'élaboration et la mise en œuvre des programmes stratégique et législatif du gouvernement du Canada, coordonne la prise de mesures en réaction aux problèmes auxquels doivent faire face le gouvernement et le pays, et contribue au bon fonctionnement du Cabinet. Le BCP est dirigé par le greffier du Conseil privé, qui est également secrétaire du Cabinet et chef de la fonction publique.

Le BCP a pour mandat de servir le Canada et la population canadienne en conseillant et en appuyant le premier ministre, les ministres du portefeuille et le Cabinet.

Les trois rôles principaux du BCP sont les suivants :

1. Conseiller de manière professionnelle et non partisane le premier ministre, les ministres du portefeuille, le Cabinet ainsi que ses comités sur les questions d'envergure nationale et internationale.
2. Assurer le bon fonctionnement du processus décisionnel du Cabinet et contribuer à la mise en œuvre du programme du gouvernement.
3. Encourager un rendement élevé et la responsabilisation au sein de la fonction publique.

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction selon une méthode comptable axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du BCP accordés par le Parlement et utilisées par l'organisme, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses pour l'exercice 2020-21. Ce rapport financier trimestriel a été préparé au moyen d'un référentiel à usage particulier (comptabilité axée sur les dépenses) conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

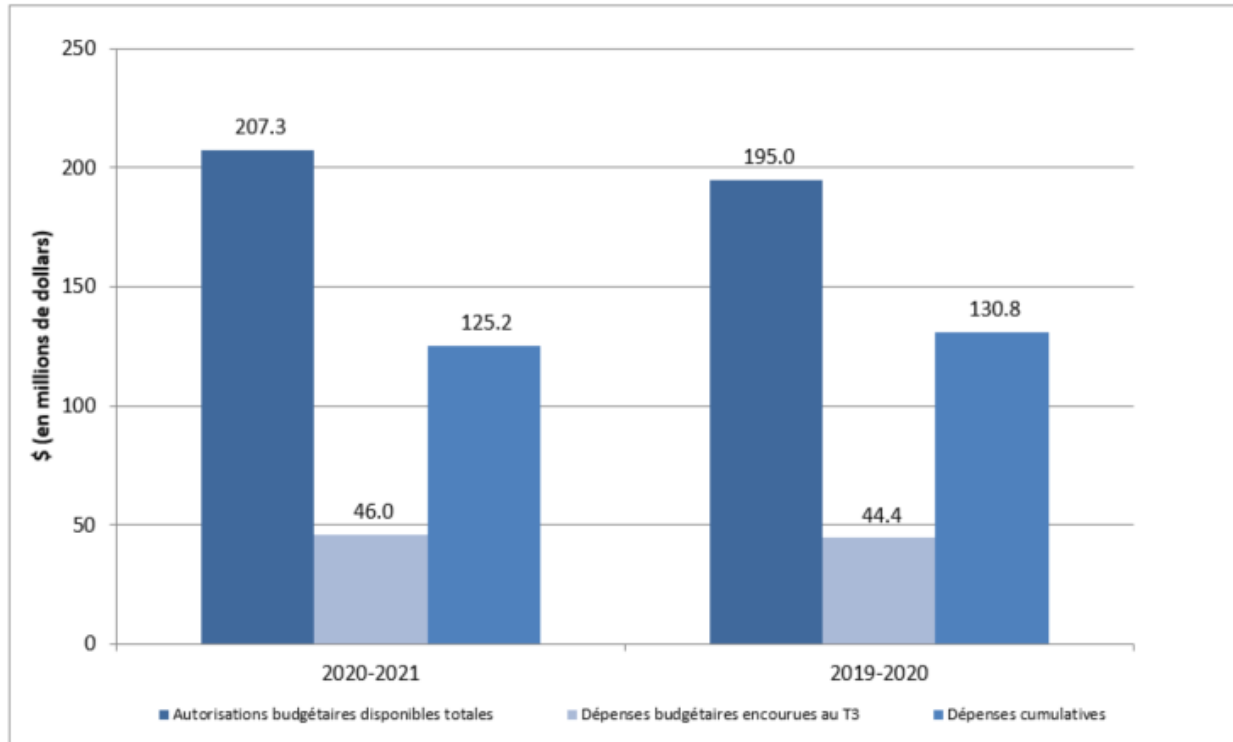
Le BCP utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels ¹ lesquels font partie du processus de production de rapports sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votes par le Parlement sont encore accordés en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section expose les principaux éléments ayant contribué à l'augmentation ou à la diminution nette des autorisations disponibles pour l'exercice et des dépenses réelles pour le trimestre ayant pris fin le 31 décembre 2020.

Le BCP a dépensé 125,2 millions de dollars de ses autorisations disponibles à la fin du troisième trimestre, comparativement à 130,8 millions de dollars durant le même trimestre en 2019-20 (voir graphique 1 ci-dessous).

Graphique 1: Comparaison des autorisations budgétaires disponibles totales et des dépenses budgétaires nettes totales au troisième trimestre des exercices 2020-2021 and 2019-2020

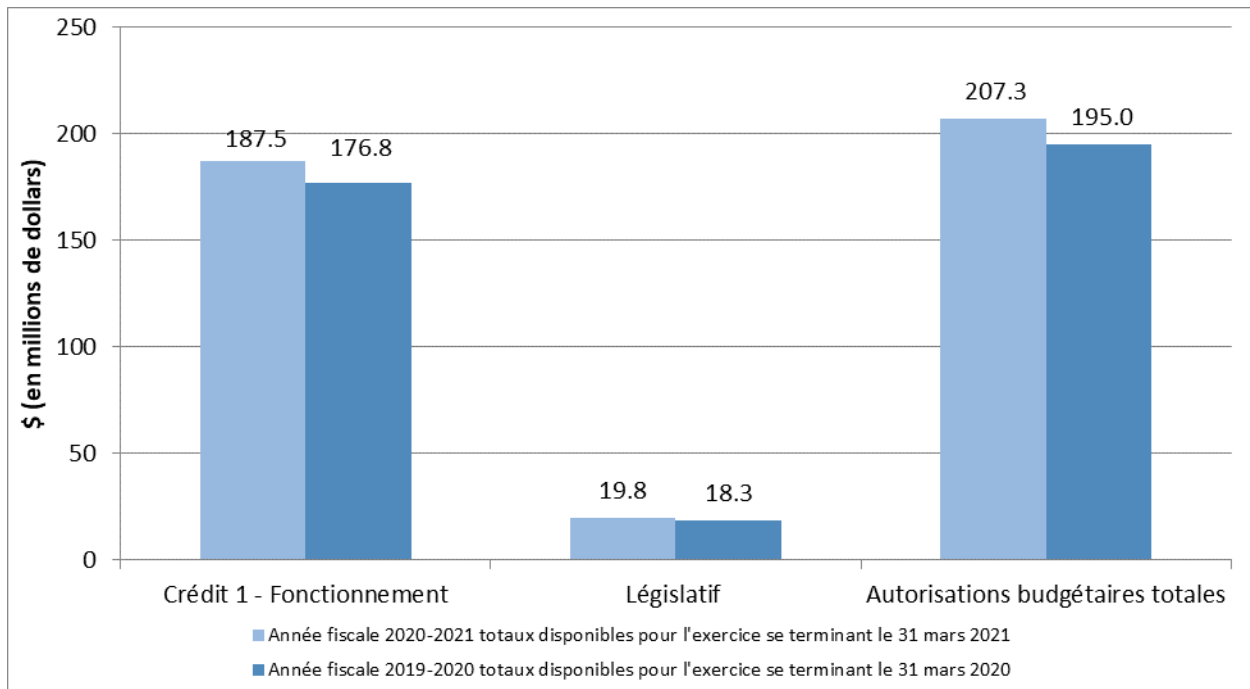


¹ Les notes afférents aux états financiers ministériels annuels comprennent un rapprochement entre les résultats selon la comptabilité d'exercices intégrale et les autorisations de dépenser.

Changements importants quant aux autorisations

D'après le graphique 2 ci-dessous en date du 31 décembre 2020 et l'annexe A, qui se trouve à la fin de ce document, les autorisations totales dont dispose le Bureau du Conseil privé (BCP) s'élèvent à 207,3 millions de dollars en 2020-2021, comparativement à 195,0 millions de dollars au 31 décembre 2019, ce qui représente une augmentation nette de 12,3 millions de dollars ou de 6 %.

Graphique 2: Variation des autorisations au 31 décembre 2020



L'augmentation nette de 12,3 millions de dollars s'explique principalement par :

L'augmentation des autorisations :

- Le BCP a reçu des fonds supplémentaires pour une stratégie pangouvernementale visant à communiquer avec les Canadiens au sujet du COVID-19, à stabiliser et d'améliorer le soutien au premier ministre, au vice-premier ministre, aux ministres du portefeuille et au Cabinet et à d'autres priorités clés, à compenser l'augmentation des dépenses salariales découlant des conventions collectives signées et au transfert du budget des bureaux régionaux des ministres de Services publics et d'Approvisionnement Canada (SPAC). Le BCP a reçu l'approvisionnement complet pour le Budget principal des dépenses 2020-2021 en décembre 2020

La baisse des autorisations :

- L'augmentation des autorisations est compensée par les diminutions liées à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, la gestion et à la surveillance du processus des nominations par le gouverneur en conseil et l'élimination progressive du financement octroyé au Groupe de travail chargé d'examiner les lois et les politiques concernant les peuples autochtones. Le BCP a également effectué le transfert du financement du Secrétariat LGBTQ2 et du Secrétariat de la Jeunesse à Patrimoine canadien au cours de l'année financière 2019-20.

Changements importants quant aux dépenses du trimestre

Les dépenses du troisième trimestre ont totalisé 46,0 millions de dollars, soit une augmentation nette de 1,6 million de dollar (4%) par rapport aux 44,4 millions de dollars dépensés pendant la même période en 2019-2020. Le tableau 1 ci-dessous présente les dépenses budgétaires par article courant.

Tableau 1

Changements importants dans les dépenses par article courant (en milliers de dollars)	Exercice 2020-2021 Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020	Exercice 2019-2020 Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2019	Variation en \$	Variation en %
Personnel	35 832	33 524	2 308	7 %
Transports et communications	286	977	(691)	(71 %)
Information	1 188	1 979	(791)	(40 %)
Services professionnels et spéciaux	4 912	5 854	(942)	(16 %)
Location	992	186	806	433 %
Services de réparation et d'entretien	927	1 606	(679)	(42 %)
Services publics, fournitures et approvisionnements	127	225	(98)	(44 %)
Acquisition de machines et de matériel	2 083	467	1 616	346 %
Paiement de transfert	0	251	(251)	(100 %)
Autres subventions et paiements	97	(244)	341	(140 %)
Dépenses budgétaires brutes totales *	46 444	44 825	1 618	4 %
Moins les revenus affectés aux dépenses	(434)	(418)	(16)	4 %
Dépenses budgétaires nettes totales	46 010	44 408	1 602	4 %

* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués

Personnel :

L'augmentation globale de 2,3 million de dollars des dépenses relatives au personnel est principalement attribuable à une combinaison de personnel supplémentaire nécessaire à l'exécution d'un mandat ministériel élargi, pour la stratégie pangouvernementale visant à communiquer avec les Canadiens au sujet du COVID-19 et de nouvelles dépenses pour le transfert du budget des bureaux régionaux des ministres pour le personnel exonéré de SPAC. L'augmentation est compensée par une diminution principalement attribuée à l'appui de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, les activités principales ayant été achevées en 2019-2020.

Transports et communications :

La baisse de 0,7 million de dollars est principalement attribuable à la diminution des frais de voyage en raison des restrictions de voyage imposées par la pandémie de COVID-19

Information :

La baisse de 0,8 million de dollars est principalement attribuable aux contrats de services professionnels en communication à l'appui de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, les activités principales ayant été achevées en 2019-2020.

Services professionnels et spéciaux :

La diminution de 0,9 million de dollars est principalement attribuable à l'achèvement des activités de base de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées en 2019-2020 et au moment du règlement interministériel des services juridiques et informatiques.

Location :

L'augmentation de 0,8 million de dollars est principalement attribuable à la location de locaux supplémentaires et aux nouvelles dépenses résultant du transfert du budget des bureaux régionaux des ministres de SPAC.

Services de réparation et d'entretien:

La diminution de 0,7 million de dollars est principalement attribuable à la réduction des réparations des immeubles de bureaux retardées en raison de la pandémie du COVID-19.

Acquisition de machines et de matériel :

L'augmentation de 1,6 million de dollars est principalement liée à l'achat d'équipements informatiques en 2020-2021.

Paiements de transfert :

Les paiements de transfert ont diminué de 0,3 million de dollars puisque l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a cessé ses activités principales à l'exercice 2019-2020.

Changements importants quant aux dépenses cumulatives

Les dépenses depuis le début de l'exercice totalisent 125,2 millions de dollars, soit une diminution nette de 5,5 millions de dollars (4%) par rapport aux 130,8 millions de dollars dépensés durant la même période en 2019-2020. Le tableau 2 ci-dessous présente les dépenses budgétaires par article courant.

Tableau 2

Changements importants dans les dépenses par article courant (en milliers de dollars)	Exercice 2020-2021 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre terminé le 31 décembre 2020	Exercice 2019-2020 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre terminé le 31 décembre 2019	Variation en \$	Variation en %
Personnel	101 380	98 530	2 850	3 %
Transports et communications	779	3 722	(2 943)	(79 %)
Information	2 988	6 656	(3 668)	(55 %)
Services professionnels et spéciaux	12 176	14 505	(2 329)	(16 %)
Location	1 810	1 493	317	21 %
Services de réparation et d'entretien	1 060	1 814	(754)	(42 %)
Services publics, fournitures et approvisionnements	292	709	(417)	(59 %)
Acquisition de machines et de matériel	4 658	1 786	2 872	161 %
Paiement de transfert	0	1 390	(1 390)	(100 %)
Autres subventions et paiements	539	624	(85)	(14 %)
Dépenses budgétaires brutes totales	125 681	131 229	(5 548)	(4 %)
Moins les revenus affectés aux dépenses	(434)	(464)	30	(6 %)
Dépenses budgétaires nettes totales	125 247	130 765	(5 518)	(4 %)

* Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué

Personnel:

L'augmentation globale de 2,9 millions de dollars des dépenses relatives au personnel est principalement attribuable à une combinaison de personnel supplémentaire nécessaire à l'exécution d'un mandat ministériel élargi, pour la stratégie pangouvernementale visant à communiquer avec les Canadiens au sujet du COVID-19 et de nouvelles dépenses pour le transfert du budget des bureaux régionaux des ministres pour le personnel exonéré de SPAC. L'augmentation est compensée par une diminution principalement attribuée à l'appui de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, les activités principales ayant été achevées en 2019-2020.

Transports et communications :

La diminution de 2,9 millions de dollars est principalement attribuable à la diminution des frais de voyage en raison des restrictions de voyage imposées par la pandémie COVID-19, à l'achèvement de l'Enquête nationale sur les activités de base des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées en 2019-20 et aux frais de voyage pour le Sommet jeunesse qui a eu lieu en 2019-2020.

Information :

La diminution de 3,7 millions de dollars est principalement attribuable aux contrats de services professionnels en communication à l'appui de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, les activités principales ayant été achevées en 2019-2020.

Services professionnels et spéciaux:

La diminution de 2,3 millions de dollars est principalement attribuable à l'achèvement des activités de base de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées en 2019-2020.

Service de réparation et d'entretien:

La diminution de 0,8 million de dollars est principalement attribuable à la réduction des réparations des immeubles de bureaux retardées en raison de la pandémie du COVID-19.

Acquisition de machines et de matériel :

L'augmentation de 2,9 millions de dollars est principalement liée à l'achat d'équipements informatiques en 2020-2021.

Paiement de transfert :

Les paiements de transfert ont diminué de 1,4 million de dollars en raison de l'achèvement des activités de base de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a terminé ses principales activités à l'exercice 2019-2020.

Risques et incertitudes

Les principaux risques financiers reposent sur les initiatives de financement qui visent à régler les questions qui se présentent de façon inattendue. Dans le cadre de son rôle de coordination, le BCP doit lancer ces initiatives à court préavis et gérer les dépenses nécessaires soit au moyen de ses propres autorisations de dépenser ou au moyen de sa trésorerie en attendant l'approbation de l'augmentation de ses autorisations de dépenser.

Compte tenu de la crise de la COVID-19, il a fallu investir massivement en vue d'atténuer les risques de propagation au sein de la population canadienne et de soutenir les citoyens et les entreprises qui sont directement touchés au moyen de mesures financières. Le BCP gèrera efficacement les risques qui en résultent en travaillant de façon continue avec les autres ministères et organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que ses intervenants et ses partenaires.

De plus, le BCP surveille de près les opérations de paie pour repérer les paiements insuffisants et en trop et régler ces problèmes rapidement, et il continue d'appliquer les mesures d'atténuation en vigueur depuis 2016.

Changements importants quant aux opérations, au personnel et aux programmes

Il n'y a pas eu de changements significatifs concernant les opérations, le personnel et les programmes au cours du trimestre.

Approbation des cadres supérieurs :

Ian Shugart
Greffier du Conseil privé et
secrétaire du Cabinet

Matthew Shea
Sous-ministre adjoint,
Direction des services ministériels et
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
Le lundi 1 mars 2021

ANNEXE A

État des autorisations (non vérifié) (note 2)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2020-2021			Exercice 2019-2020		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses nettes de fonctionnement	187 512	41 571	111 931	176 769	39 813	117 090
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	19 366	4 326	12 977	17 809	4 498	13 356
Premier ministre - Traitement et allocation pour automobile	185	46	138	181	45	136
Leader du gouvernement à la Chambre des communes - Traitement et allocation pour automobile	89	22	67	88	15	58
Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et Ministre des Affaires intergouvernementales - Traitement et allocation pour automobile	89	22	67	-	-	-
Vice-première ministre et ministre des Finances - Traitement et allocation pour automobile	89	22	67	-	-	-
Ministre des Institutions démocratiques - Traitement et allocation pour automobile	-	-	-	88	15	58
Ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur - Allocation pour automobile	-	-	-	88	22	66
Autorisations budgétaires totales	207 330	46 010	125 247	195 022	44 408	130 765
Autorisations totales	207 330	46 010	125 247	195 022	44 408	130 765

Remarque 1: N'inclut que les autorisations disponibles pour chacun des exercices financiers respectifs et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Remarque 2: Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

ANNEXE B

DÉPENSES MINISTÉRIELLES BUDGÉTAIRES PAR ARTICLE COURANT (non-vérifié) (note 2)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2020-2021			Exercice 2019-2020		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 (note 1)	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 (note 1)	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses budgétaires:						
Personnel	153 585	35 832	101 380	139 977	33 524	98 530
Transports et communications	4 488	286	779	3 666	977	3 722
Information	15 313	1 188	2 988	7 586	1 979	6 656
Services professionnels et spéciaux	24 132	4 912	12 176	37 605	5 854	14 505
Location	1 716	992	1 810	1 018	186	1 493
Services de réparation et d'entretien	2 706	927	1 060	1 177	1 606	1 814
Services publics, fournitures et approvisionnements	682	127	292	539	225	709
Acquisition de machines et de matériel	6 395	2 083	4 658	1 885	467	1 786
Paiements de transfert	-	-	-	2 900	251	1 390
Autres subventions et paiements	819	97	539	979	(244)	624
Dépenses budgétaires brutes totales	209 837	46 444	125 681	197 332	44 825	131 229
Moins les revenus affectés aux dépenses :						
Revenus	(2 507)	(434)	(434)	(2 310)	(418)	(464)
Total des revenus affectés aux dépenses	(2 507)	(434)	(434)	(2 310)	(418)	(464)
Dépenses budgétaires nettes totales	207 330	46 010	125 247	195 022	44 408	130 765

Remarque 1: N'inclut que les autorisations disponibles pour chacun des exercices financiers respectifs et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Remarque 2: Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.